

# TEST TECHNIQUE DREES

CANDIDATE : LORI PRUDENCIO

---

## Calculs d'âge moyen par GIR et par sexe

---

10 décembre 2025

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Base de données</b>	<b>2</b>
1.1	Description générale . . . . .	2
1.2	Variables utilisées . . . . .	2
1.3	Préparation des données. . . . .	2
<b>2</b>	<b>Âge moyen des bénéficiaires</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Âge moyen des bénéficiaires en GIR 1 et 2 selon le sexe</b>	<b>3</b>

## 1 Base de données

### 1.1 Description générale

Conformément à la demande, la base de données Bénéficiaires de l'APA à domicile a été téléchargée. La version floutée (V1) de 2017 a été sélectionnée et utilisée pour faciliter l'exercice. Il est important de préciser que, dans tous les calculs, le poids d'enquête sera appliqué afin de garantir une représentation nationale dans les résultats obtenus.

### 1.2 Variables utilisées

Pour cette analyse, les variables GIR 1 et GIR 2 ont été utilisées. La variable GIR provient de la grille AGGIR, employée pour évaluer le niveau de perte d'autonomie des personnes âgées (Service Public, 2024). Cette grille comprend six niveaux, de GIR 1 à GIR 6. Le GIR 1 correspond à une personne confinée au lit ou au fauteuil, présentant une altération sévère des fonctions mentales et nécessitant une présence indispensable et continue d'intervenants (Service Public, 2024). À l'inverse, le GIR 6 désigne une personne encore autonome pour les actes essentiels de la vie quotidienne (Service Public, 2024).

Dans le cadre de l'APA, les bénéficiaires se situent entre les niveaux GIR 1 et GIR 4, ce qui permet d'identifier les personnes ayant un besoin réel d'accompagnement. Cet indicateur est donc essentiel, puisqu'il mesure le degré d'autonomie et sert de base à l'attribution des allocations destinées à la population concernée.

Le tableau ci-joint présente la répartition nationale des bénéficiaires de l'APA selon le GIR.

### 1.3 Préparation des données.

Dans un premier temps, la base de données a été examinée afin de vérifier sa structure générale. La commande dim() indique que le fichier contient 308 733 observations et 35 variables. L'instruction str() a ensuite permis d'identifier le type de chaque variable, étape essentielle pour déterminer leur traitement ultérieur.

Un summary() des variables utilisées, notamment AGE et GIR, a été réalisé afin d'observer leurs principales caractéristiques et de vérifier l'absence d'anomalies. Les variables d'intérêt ne présentaient pas de valeurs manquantes pour les besoins de l'exercice.

Enfin, des tableaux de fréquences et de pourcentages ont été produits pour les variables GIR et SEXE, afin d'obtenir une première vision descriptive de la répartition des bénéficiaires. Cette étape permet de valider la cohérence des données avant de poursuivre l'analyse.

GIR	Pourcentage (%)
1	2.40
2	17.04
3	22.52
4	58.04

TABLEAU 1 – Répartition des bénéficiaires selon le GIR

Sexe	Pourcentage (%)
1	26.98
2	73.02

TABLEAU 2 – Répartition des bénéficiaires selon le sexe

Dans les tableaux 1 et 2, on peut observer que plus la perte d'autonomie est sévère, moins le nombre de bénéficiaires est élevé dans le GIR correspondant. Par ailleurs, on note une représentation majoritaire des femmes parmi les bénéficiaires, ce qui est cohérent avec la tendance démographique connue : les femmes vivent plus longtemps en moyenne et sont donc plus nombreuses dans les tranches d'âge concernées par l'APA (DREES, 2025). Cette observation reflète la relation attendue entre âge, sexe et niveau de perte d'autonomie, tout en restant modérée et descriptive.

## 2 Âge moyen des bénéficiaires

Variable	Valeur
GIR-1	85.95
GIR-2	85.21

TABLEAU 3 – Résultats de l'âge moyen par groupe

L'âge moyen des bénéficiaires en GIR 1 est de 85,95 ans, tandis que celui des bénéficiaires en GIR 2 est de 85,21 ans. L'écart d'environ 0,7 an montre que les personnes classées en GIR 1 sont légèrement plus âgées que celles en GIR 2.

Cela s'explique par le fait que, plus les personnes sont âgées, plus la perte d'autonomie a tendance à s'accentuer. Les individus classés en GIR 1, qui présentent les limitations les plus sévères, sont donc en moyenne plus âgés que ceux en GIR 2. Cette situation reflète clairement le lien attendu entre vieillissement et aggravation des difficultés d'autonomie.

## 3 Âge moyen des bénéficiaires en GIR 1 et 2 selon le sexe

SEXE	Âge moyen (ans)
Homme	83.4
Femme	87.1

TABLEAU 4 – Âge moyen des bénéficiaires en GIR 1 selon le sexe

<b>SEXE</b>	<b>Âge moyen (ans)</b>
Homme	83.2
Femme	86.2

TABLEAU 5 – Âge moyen des bénéficiaires en GIR 2 selon le sexe

Les résultats par sexe montrent que, pour le GIR 1, l'âge moyen des femmes (87,1 ans) est légèrement supérieur à celui des hommes (83,4 ans). Pour le GIR 2, les âges moyens sont respectivement de 86,2 ans pour les femmes et 83,2 ans pour les hommes. Cela suggère que ce sont principalement les femmes âgées qui présentent des limitations plus sévères d'autonomie, ce qui est cohérent avec la plus grande proportion de femmes parmi les personnes âgées et leur espérance de vie plus longue. Cette observation reste modérée mais reflète la tendance attendue selon laquelle la perte d'autonomie s'accentue avec l'âge, surtout chez les femmes les plus âgées. (DREES, 2025)

## Bibliographie

Apa : qu'est-ce que le Gir 1, 2, 3 ou 4 de la grille Aggir ? (2024). *Service Public*. Disponible sur : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1229>

DREES. (2025). *Études et Résultats* [Rapport]. Disponible sur : [https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-02/ER%201327%20EDRAPA\\_MEL.pdf](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-02/ER%201327%20EDRAPA_MEL.pdf)

## Annexes

Télécharger le script R, ainsi que l'accès à la base de données et le rapport élaboré, via le lien suivant : <https://github.com/loricris9/TEST-DREES>